

CANTON DE SAUZÉ-VAUSSAIS

renfermant 12 communes

(Statistique Préfet Dupin 1804)

1. CAUNAY, commune au nord et à 8 kilomètres de Sauzé-Vaussais. Sa population est de 563 individus. Le terroir est ingrat, et produit, en petite quantité, du froment, de la baillarge, du seigle et de l'avoine. On y trouve trois-mauvaises prairies couvertes d'eau une grande partie de l'année, qui ne produisent qu'une herbe courte et aigre ; quelques mauvais taillis, des ajoncs, des brandes et des bruyères. Un moulin à eau tourne cinq mois de l'année ; il y en a trois à vent : il y existe des carrières de pierre meulière.

Dépendances. - Villages. Le Plessis, la Chaume, la Mouillère, Breuillac, le Grand et le Petit Bois-Frouin, la Croix du Sable, Chaigne-Penet. - Métairie de La Foie.

2. CLUSSAY, commune au nord-ouest et à 9 kilomètres de Sauzé-Vaussais. Sa population est de 1,117 individus. Un notaire y est établi. On y récolte du froment, de la baillarge, du seigle, de l'avoine, du maïs, du chanvre, du lin et des pommes-de-terre. Une prairie naturelle, aquatique en hiver et aride en été, produit de mauvais foin ; on y cultive un peu les prairies artificielles. Il y existe quelques petits taillis : un moulin tourne six mois de l'année par le moyen des eaux venant des pluies ; il y a aussi trois moulins à vent. On y fait le commerce de bestiaux.

Dépendances. - Villages. La Pommeraye, Limore, Mompeyeux, la Coudre (en partie), la Loubatière (en partie), la Bremette, la Blussière, la Perle, Écouire, Libardon, Coudré, la Forestrie, la Coussière, Chez-le-Roi, la Thébaudrie, Chez-les-Portiers, le Ferfant, la Prise, Chevay. - Métairies. La Garenne-Aubert, les Houmeaux-en- Coudré.

3. La Chapelle-Pouilloux, commune à l'ouest et à 6 kilomètres de Sauzé-Vaussais. Sa population est de 244 individus. Son territoire produit un peu de froment, du seigle, de l'avoine, des pommes-de-terre, du chanvre et du lin pour l'usage des habitants ; les prairies naturelles sont insuffisantes pour la consommation des bestiaux, même avec les prairies artificielles, qui sont plus nombreuses ; on s'approvisionne dans les communes voisines. Il y a quelques petites futaies et des taillis pour les besoins ; il y existe un moulin à vent. On y élève quelques brebis ainsi que des bœufs pour la culture des terres.

Dépendances. - Villages. Cartau, Pouilloux, la Loubertière, Ville-Blanche. - Métairie. La Métairie-Basse. Borderie. La Jariget.

4. Les Alleuds, commune au nord-ouest et à 9 kilomètres de Sauzé-Vaussais. Sa population est de 457 individus. Son produit consiste en seigle, en avoine, en un peu de chanvre et de pommes-de-terre ; on y trouve fort peu de prairies naturelles et artificielles ; il y a beaucoup de petites portions de bois. On y élève des bestiaux.

Dépendances. - Villages. La Bourée, la Gaillochonnaire, la Grande et la Petite Tranchée, la Coussardière, ChaignePain, Bissière. - Métairies. Deux à Malassis.

5. Limalonge (s), commune au sud et à 2 kilomètres de Sauzé-Vaussais. Sa population est de 1,353 individus. Deux notaires y sont établis. Le terroir est fertile ; il produit du froment, de l'orge, de la baillarge, un peu de seigle, du maïs, du chanvre, des pommes-de-terre et du vin de treille ; on y trouve quelques prairies naturelles et beaucoup de prairies artificielles ; les bois taillis de Fangaux, de la Cornille, de l'Aile, du Boux, de Boissière, de Panesac, de Chez-Gagnaire et la garenne de Dessé ; il y existe un haras de chevaux, un de baudets, quatre fours à chaux et à tuiles. On voit dans la commune près de la route de Melle à Civray et de Paris à Bordeaux, dans un petit taillis, une pierre remarquable par son volume énorme et par la manière dont elle est assise : on l'appelle la Pierre-Pèse ; elle a huit mètres de long, un mètre et demi d'épaisseur, quatre mètres de large dans le gros bout, et un mètre et demi dans le petit bout ;

elle a la forme d'un soufflet de maréchal ; elle est dans la direction du nord au midi, et élevée sur trois pierres, dont deux sont placées à chacune des extrémités, et une latéralement ; elles sont très grosses dans leur base et se terminent en pointe, de manière que cette énorme masse est élevée à un mètre et demi, et qu'elle est posée sur trois pointes qui sont de la grosseur de deux doigts. Il paroît que d'autres pierres entouroient et soutenoient cette masse, mais qu'elles ont été détruites par ceux qui ont voulu fouiller dessous. Il est reconnu que c'est un tombeau très ancien : dans une fouille faite récemment on a découvert des ossements humains, avec quelques pointes de flèches en os, et des débris d'outils en pierre. Ce monument est placé à l'entrée d'une vaste plaine et sur le penchant d'un coteau.

Dépendances. - Villages. Les Maisons-Blanches, la Die, Pannesac, la Binucherie, Grange (en partie), Périssac, la Roche, Theil, la Montée-Blanche, Jarriges (en partie), la Crouzille, Dessé, Chez-Colin, la Montée-Rouge. - Métairies. Chez Gagnaire, la Couarde, le Roux, Chez Dorange, Chatenet.

6. LORIGNY (E), commune au sud-ouest et à 5 kilomètres de Sauzé-Vaussais. Sa population est de 673 individus. On y récolte du seigle, du méteil, de l'avoine, peu de chanvre et de pommes-de-terre ; il y a des prairies artificielles en trèfle assez médiocre et des bois taillis fort mauvais.

Dépendances. - Villages. Marcusseau, Bouligny, Courtanne, la Jarges, Queue-d'Ajasse, Chez-Clion, les Sauvages, Croutelle, le Portail, la Chebassière, Fief-Richard, Jariget, Bois-Renard. - Métairie. Beaulieu. -- Borderies. La Motte, le Magnou, Bois-Vert.

7. MAIRÉ, commune au nord-ouest et à 3 kilomètres de Sauzé-Vaussais. Sa population est de 996 individus. Un notaire y est établi. Le produit de cette commune consiste en froment, en baillarge, en seigle, en avoine, en maïs, en un peu de chanvre et de pommes-de-terre; on récolte un peu de vin et de châtaignes : on y trouve quelques prairies artificielles et beaucoup de naturelles, mais de très médiocre valeur; les mauvais bois taillis des Touches, de Cerzé, de Fruchard, de Villaret. On y compte cinq moulins à vent, un haras de chevaux, un de baudets, des carrières de pierre, des mines de fer. On y élève des brebis, des juments poulinières, des bœufs pour la culture des terres.

Dépendances. - Villages. Villaret, Chenais, la Ville-Souffrante, Chez-Nayaux, les Grand et Petit Cerzé, les Ormeaux, Courbanais, la Petite- Coudre, Chez-Février, les Brousses, Chez-Brillac, la Vacherie, la Grande-Coudre, Chez-Laubanneau.

8. MELLERAND, commune à l'ouest et à 7 kilomètres de Sauzé-Vaussais. Sa population est de 778 individus. Un notaire y est établi. On y récolte du froment, un peu de baillarge, beaucoup de seigle, de l'avoine, du lin, du chanvre, des pommes-de-terre et du maïs ; on fait un peu de vin : il y a quelques prairies artificielles, les bois taillis de Dragée, de Mezeau, de Chevrelle, de Turpin, de Pierrat, de Pintevine, de Chatin-Lieu., de la Coudraye, de la Malboiteau, des Fournières, des Grandes-Brousses, des Brousses-au-Geais, les garennes de Mellerand et de Vieille-Vigne. Dans cette commune il existe un haras de chevaux et un de baudets.

Dépendances. - Villages. Mandegaut, l'Ouchette, Chevrelle, Vielle-Vigne. - Métairies. Les Grolles, Ville-Blanche.

9. MONTALEMBERT, commune au sud-est et à 5 kilomètres de Sauzé-Vaussais. Sa population est de 863 individus. Son produit consiste en seigle, en avoine, un peu de froment et de baillarge, du chanvre, beaucoup de châtaignes ; on y récolte un peu de vin ; on y cultive quelques pommes-de-terre : on y trouve des prairies naturelles et artificielles, mais en petite quantité : les bois de cette commune consistent dans ceux de Nauds, de Château-Roi, de la Ronde, du Bois-Petit, de la Croix et de Ruault. Il y a des mines de fer, une tuilerie. On ne voit ni ruisseaux ni rivières dans la commune ; seulement il existe une fontaine sur le sommet du

coteau très élevé de Montalembert, qui, avec quelques travaux peu coûteux, fourniroit de l'eau à Limalonges, situé à 4 kilomètres.

Dépendances. - Villages. La Nure, le Cloux, la Fontnain, le Chaillot, Chez-la-Passie, Fontaine, Chez-Langevin, Chez-Coudrit, Chez-Person, le Puin, la Pine, Courte-Paille, le Piollet, Chez-Picon, la Souris-Chaude, Chez-Renaud, Négrevaud, la Tuilerie, Pigeon-Blanc, le Chail, Chez-Garenne, le Gault, la Thomasière, la Verrerie, Terrau, Chez-Gentil, Chaumagniard. - Métairies. Chez-Coirat, la Lucasse, la Grande-Maison, la Vallée, Château-Roi. - Borderie. La Croix.

10. PERS, commune au nord et à 6 kilomètres de Sauzé-Vaussais. Sa population est de 119 individus. Son terroir est maigre, et produit, en petite quantité, du froment et de la baillarge ; il y a quelques prairies naturelles d'un médiocre rapport, et le mauvais bois de la garenne de Pers. Dépendances. - Villages. Magault et une partie de Sauzais.

11. PLIBOU (X), commune au nord et à 4 kilomètres de Sauzé-Vaussais. Sa population est de 649 individus. Il y a un notaire. Son territoire produit du froment, de la baillarge, de l'orge, du chanvre, du lin, des pommes-de-terre, du maïs ; on y récolte un peu de vin ; il y a des prairies naturelles dont le foin est de mauvaise qualité ; on y fait quelques sainfoins. Il y a le bois des Lignes : il y existe un moulin à vent. On y vend du blé ; on y élève quelques bestiaux. Dépendances. - Villages. Vaution, Pollie, Chez-Maret, le Banc, le Mars, le Petit et le Grand Cerzé, Chez-Daguenet. - Métairie. La Touche.

12. SAUZE-VAUSSAIS, chef-lieu de canton et siège d'une justice de paix. Cette commune est située au sud, et à 2 myriamètres 4 kilomètres de Melle. Sa population est de 1,295 individus. Il y a deux notaires, un receveur des domaines, une brigade. de gendarmerie à cheval, un bureau de poste aux lettres. Les terres labourables sont assez fertiles, et produisent du froment, de la baillarge, du seigle, du maïs, de l'avoine, un peu de chanvre et encore moins de lin ; on cultive avec succès les pommes-de-terre : les prairies naturelles, arrosées par des fontaines sont assez bonnes mais peu étendues, on sème aussi des prairies artificielles. Il y a quelques bois taillis qui peuvent à peine suffire pour le chauffage de la commune. Il y existe un moulin à eau [moulin des Châteliers] que fait tourner, pendant le tiers de l'année seulement, le ruisseau de la Péruze, qui prend sa source à la Chapelle-Pouilloux et dans le département de la Charente, On y fabrique quelques pièces de toiles et d'étoffes grossières pour l'usage des cultivateurs : il y a une tuilerie, des halles. Les foires y sont ouvertes le 2 Vendémiaire, le 2 et le 29 brumaire, le 2 frimaire, le 2 nivôse, le 2 et le 15 pluviôse, le 2 ventôse, le 2 germinal, le 2 floréal, le 2 et le 26 prairial, le 2 messidor, le 2 thermidor, le 2 et le 13 fructidor : toutes ces foires ainsi que les marchés sont approvisionnés de grains, de toute espèce de denrées, de bestiaux et autres objets de commerce. Les marchés ont lieu le jeudi.

Dépendances. - Villages. «La Chauvinière, la Chevalonnerie, la Limoge [L'image], les Segelliers, le Puy-d'Anché la Simonière, Vaussais, Chaluaux, le Banc, Chez-Borange, Galleur, Lacombe, Péruye [Péruse], les Chateliers, les Saméages, la Bonnière, les Touches, le Puy-de-Bourin, les Jariges, la Montée-Rouge, Chez-Carteau. - Métairies. Le Breuil, la Montée-Blanche.

Autour du horst

Depuis Montalembert jusqu'aux environs de Melle, la colline a pour noyau un banc d'argile occupant toute sa largeur, et ayant presque partout plus de 1,5 à 2 mètres de profondeur ; ce banc est revêtu d'une croûte siliceuse, formée de blocs plus ou moins gros de pierre à fusil engagés dans un gravier ocreux, et qui a tout au plus deux à trois décimètres d'épaisseur. On trouve, en fouillant dans cette argile, une grande quantité de coquillages pétrifiés et d'ammonites à l'état de pyrite [fer sulfuré pseudomorphe. Parmi les plantes qui y croissent spontanément, on remarque sur-tout le genêt à balai, l'ajonc d'Europe, quelques touffes de bruyère cendrée, la fougère commune, la digitale pourprée, plantes citées, parce qu'elles sont

particulières à cette espèce de terrain, et qu'elles sont propres à l'indiquer.

La quantité prodigieuse de châtaigners dont cette colline est couverte, et la qualité de l'argile, y ont donnés naissance à un grand nombre de tuileries, dont les produits sont exportés dans les départements circonvoisins.

Cette colline renferme encore, dans plusieurs points, des filons considérables de minerai de fer, particulièrement dans les communes de Montalembert et de Vaussais, où l'on en fait l'exploitation. On en extrait aussi dans la commune de Mairé, sur le flanc d'un coteau qui tient à la colline principale, et présente la même composition, où le filon est de ceux appelés coureurs de gazon, et n'a que quelques centimètres de profondeur; tandis que cette exploitation exige des fouilles profondes dans les deux premières communes. Ce minerai, formé de petits globes oxydés, depuis la grosseur du plomb à tirer jusqu'à celle des balles, liés entre eux par un ciment argileux, est de l'espèce que l'on nomme mine limoneuse. Ce minerai, dont on retire annuellement 1.50,000 myriagrammes que l'on conduit aux forges de Ruffec, département de la Charente, n'est pas tout également riche, celui de Vaussais rend 0,40 se son poids en fer fondu, et celui de Mairé ne rend que 0,35. On voit par là que ce minerai est assez riche ; mais il est de difficile fusion ; on est obligé, pour le fondre, de le mêler avec d'autre minerai beaucoup moins riche.

Le coteau qui domine la commune de Mairé, et qui est en assez grande partie inculte et couvert de bruyères, se dirige ensuite au nord, vers les communes de Caunay, de Pers, au sud desquelles il est coupé par la Bouleuse ; il s'y divise en plusieurs branches, et présente, sur plusieurs points, des élévations remarquables, formées, comme le reste du coteau, d'un gravier ocreux qui paroît peu propre à la végétation : des ajoncs en occupent quelques parties, et les bois qui couvrent le reste, sont généralement rabougris et d'une mauvaise venue. On y exploite une grande quantité de pierres dont on fait des meules de moulin. La plus grande partie est exportée dans les départements voisins ; Cette pierre n'est point, comme les meules que l'on voit dans plusieurs contrées du département, un grès grossier, dont la composition homogène et compacte, d'un blanc bleuâtre, ou quelquefois un peu rougeâtre, et d'une grande dureté ; c'est positivement le quartz agate molaire. [*le pétrosilex molaire de Wallerius*] On observe dans cette pierre un grand nombre de petits coquillages pétrifiés et à l'état siliceux. Elle est disposée, dans le coteau, en un banc principal, le seul qui fournisse des matériaux propres à l'usage auquel on les destine. Ce banc, qui est parallèle à l'horizon, est formé de blocs d'une plus ou moins grande dimension, et d'environ quatre décimètres d'épaisseur, très-serrés les uns contre les autres. Les ouvriers, avant de parvenir à ce banc, qui est toujours enfoncé à une assez grande profondeur, sous un gravier ocreux, trouvent un premier banc formé de petits blocs arrondis et détachés, dont le noyau est de même nature que le banc principal, mais recouvert d'une croûte blanche, tendre et qui happe fortement la langue. Ces petits blocs sont comme caverneux et percés de plusieurs trous qui se traversent en différents sens, ils ne servent à aucun usage.

On désigne par **argile-calcaires**, les terres où l'argile et la chaux sont à peu près en égales proportions ; par argileuse, celles où l'argile domine ; par calcaires, celles où la chaux est le principe le plus abondant. On nomme de même argilo-siliceuse, celles où il y a à peu près même quantité d'argile et de sable siliceux ; et argile-filiale, lorsque l'argile, la silice et la chaux y sont chacune sensiblement apparentes.